



### Intitulé de la mission

### Maître d'ouvrage

### Référent

### Année de réalisation

### Montant de la commande

### Responsable ARGOS

## Elaboration d'une charte d'engagement au PCET de la Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole et réalisation d'une feuille de route pour la création d'un « club des signataires »

Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole  
Direction de l'Environnement et de l'Ecologie Urbaine  
Les Docks – Atrium 10.7

10 Place de la Joliette - BP 48014  
13567 MARSEILLE cedex 02  
Tel : 04 95 09 52 46

Mme Audrey BENEDETTI  
Chargée de mission Plan Climat - Service Energie et Pollution  
Direction de l'Environnement et de l'Ecologie urbaine



2014

15.550 € HT

Guilhem RICOME

## Objectifs de la mission

L'enjeu de la Charte d'engagement au PCET et de la mise en œuvre d'un Club des signataires, est de permettre d'atteindre les objectifs du PCET grâce à la mobilisation et à l'engagement de différents publics.

La charte vise à trouver un équilibre entre l'adhésion du plus grand nombre de structures et de personnes et leur niveau d'engagement. Cela suppose de définir précisément quel(s) peut (peuvent) être ce niveau d'engagement selon une typologie de public :

- ▶ qu'est-il nécessaire pour que l'engagement soit significatif ?
- ▶ que faut-il éviter pour ne pas freiner l'adhésion ?

Elle doit en conséquence avoir une dimension incitative (donner envie de contribuer) et formelle (affirmer sa volonté de contribuer).

## Démarche proposée

La démarche proposée s'est décomposée en 2 phases :

- ▶ La première portant sur la rédaction de la charte
- ▶ La seconde sur la mise en place du Club des Signataires (en cours de réalisation)

Pour la première phase, il nous est apparu utile de réaliser un benchmark de démarches similaires afin d'identifier, au regard des attentes et du contexte, les enseignements pour la démarche de la Communauté Urbaine.

## Résultats

La charte met en avant la notion de réciprocité entre le signataire et la Communauté Urbaine.

Elle se traduit par des engagements respectifs du signataire et de la Communauté Urbaine :

- ▶ pour le signataire, il s'agit notamment de faire remonter des informations concernant ses propres performances, permettant ainsi de suivre les résultats généraux et partenariaux du PCET, de participer aux dispositifs d'animation et d'être le relais de la démarche
- ▶ pour la Communauté Urbaine, il s'agit de essentiellement (outre d'être exemplaire) de bien orienter les signataires, d'animer et valoriser les démarches, d'évaluer le dispositif Charte, d'échanger et partager et surtout d'aider les acteurs et les projets vertueux.

**5/ Conclusions**

Deux outils		La charte : formaliser des engagements	Le Club : organiser et soutenir
Les cibles	Tout type d'acteur à titre individuel	Réseau d'acteurs, association, structure intermédiaire	
Les objectifs	Acter les engagements Suivre les indicateurs	Animer la démarche Apporter des solutions aux partenaires	
Les		Labellisation	

**Conditionnalité des aides et subventions versées aux acteurs du territoire à la signature de la Charte**

<p style="text-align: center; color: green; font-size: 24px;">+</p> <p style="text-align: center;">Avantages, intérêt</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Permet d'inciter les acteurs du territoire à signer la Charte et à s'impliquer à minima.</li> <li>Permet d'obtenir plus facilement des remontées d'informations de la part des signataires et d'assurer un bon suivi.</li> </ul>
<p style="text-align: center; color: orange; font-size: 24px;">!</p> <p style="text-align: center;">Inconvénients, précautions ou difficultés éventuelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Risque que les signataires ne signent la Charte que dans le but d'obtenir des fonds et non en raison d'un réel engagement.</li> <li>Confère un caractère contraignant susceptible de déplaire aux acteurs du territoire, de les décourager ou d'avoir un effet peu stimulant.</li> <li>Implique la mise en place d'un dispositif de suivi relativement solide.</li> <li>Implique une forte contrepartie d'exemplarité de la collectivité.</li> </ul>